**« Les acteurs de la santé sont mobilisés pour la transition écologique »**

****

La préservation de l’environnement et l’amélioration de la santé sont des défis indissociables qui engagent notre responsabilité collective.

Nous le savons, le changement climatique est directement responsable du développement de maladies telles que l’asthme, certains cancers ou le diabète. Les chiffres le prouvent : un cancer sur cinq est dû aux dégradations de l’environnement[[1]](#footnote-1) et la pollution atmosphérique est à l’origine de 7 millions de décès prématurés chaque année dans le monde[[2]](#footnote-2).

Face à cette réalité connue de tous, il n’est pas question de se résigner. Limiter l’exposition aux risques est un enjeu de santé publique majeur, en particulier pour les populations les plus fragiles. Conformément à l’engagement du Président de la République, le gouvernement travaille activement depuis deux ans et demi pour limiter le réchauffement climatique. La France accueillera à la fin de l’année, à Paris, la Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) qui doit permettre d’aboutir à un accord contraignant dans ce domaine. Cet événement sera l’occasion de rappeler notre ambition : permettre à chacun de vivre dans un environnement favorable à la santé.

En tant que ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, une de mes priorités est de réduire l’impact des facteurs environnementaux sur la santé. C’est l’objectif du troisième Plan national santé environnement, adopté en novembre dernier. J’ai également tenu à ce que mon ministère soit exemplaire, en renforçant la lutte contre le gaspillage, en limitant notre consommation d’énergie, en développant le tri sélectif, ou encore en renforçant la dématérialisation.

Je tiens à saluer la quatrième édition du Guide des pratiques vertueuses en développement durable des établissements de santé. Le monde de la santé doit mettre en œuvre des pratiques plus respectueuses de notre environnement et concilier cette ambition avec ses exigences de sécurité et de qualité des soins. Cet engagement environnemental des acteurs de santé peut se décliner dans tous les domaines : dans le traitement des déchets, notamment médicamenteux, dans les transports, les politiques d’achats ou la construction.

La transition écologique est en marche et les acteurs de la santé sont pleinement mobilisés dans cette dynamique. Alors n’attendons plus et agissons !

**Marisol TOURAINE**

Ministre des affaires sociales, de la santé

et des droits des femmes

1. [www.who.int](http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs350/fr/) [↑](#footnote-ref-1)
2. [www.who.int](http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2014/air-pollution/fr/) [↑](#footnote-ref-2)